

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 14 NOVEMBRE 2017,
À 20 H 10 À LA SALLE COMMUNAUTAIRE SITUÉE AU
6822, CHEMIN ROYAL, SAINT-LAURENT-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS**

PRÉSENTS : Mmes. Debbie Deslauriers, mairesse
Joëlle Derulle, conseillère
MM. Julien Milot, conseiller
Nicolas Girard, conseiller
Gilles Godbout, conseiller
Benoît Pouliot, conseiller

ABSENT: M. Bruno Gosselin, conseiller

Michelle Moisan, directrice générale est aussi présente et agit en tant que secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 octobre 2017
 4. Rapport des inspecteurs en bâtiments de la M.R.C.
 5. Rapport des membres du conseil et de la mairesse
 6. Rapport de la situation financière
 7. Résolution : Répartition des dossiers municipaux
 8. Résolution : Nomination du maire suppléant
 9. Résolution : Modification de signataires
 10. Résolution : Date de la réunion extraordinaire pour l'adoption des prévisions budgétaires 2018 et du plan triennal d'immobilisations (PTI)
 11. Résolution : Octroi du contrat de déneigement - Trottoirs et stationnement bureau municipal
 12. Résolution : Adoption 1^{er} Projet - Modification du règlement 305 - Révision des usages de services associés à la classe Commerce et Services I (C-I)
 13. Résolution : Mandat à Picard & Picard
 14. Comptes à payer
 15. Correspondance
 16. Période de questions
 17. Clôture de la séance
-

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'assemblée est ouverte à 20 h 10 par Debbie Deslauriers, mairesse de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

**RÉSOLUTION
NO : 1082-17**

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **proposé** par Gilles Godbout, **appuyé** par Nicolas Girard et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

**RÉSOLUTION
NO : 1083-17**

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 2 OCTOBRE 2017

Il est **proposé** par Debbie Deslauriers, **appuyé** par Julien Milot et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le **2 octobre 2017**, tel que rédigé.

4. RAPPORT DES INSPECTEURS EN BÂTIMENTS DE LA M.R.C.

Nombre de permis pour le mois d'octobre 2017 : **9**
Coût des travaux **382 400 \$**

5. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA MAIRESSE

La mairesse et les conseillers donnent un compte rendu de leurs dossiers respectifs.

6. RAPPORT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre 2016, le surplus accumulé non affecté pour la Municipalité était de 197 764 \$ et en incluant la Corporation du Parc maritime, le surplus accumulé consolidé total s'élevait à 242 279 \$.

ANALYSE DE L'ANNÉE 2017

Voici les prévisions :

	BUDGET 2017	ESTIMÉ AU 2017-12-31	DIFFÉRENCE
REVENUS	1 727 589.00 \$	1 792 374.00 \$	64 785.00 \$
Appro. Surplus	175 000.00 \$	175 000.00 \$	- \$
Fonds roulement		53 159.00 \$	53 159.00 \$
	1 902 589.00 \$	2 020 533.00 \$	117 944.00 \$
DÉPENSES			
Opération	1 826 207.00 \$	1 751 653.00 \$	74 554.00 \$
Investissement	76 382.00 \$	100 737.00 \$	(24 355.00) \$
	1 902 589.00 \$	1 852 390.00 \$	50 199.00 \$
SURPLUS			168 143.00 \$

LES POINTS MARQUANTS DANS LES RÉSULTATS ANTICIPÉS

- Nous prévoyons un excédent des revenus sur les dépenses de 168 143 \$.
- Nous prévoyons un surplus accumulé non affecté 365 907 \$.

REVENUS		DÉPENSES	
Taxes	+ 10 000 \$	Administration générale	- 4 500 \$
Partage serv. incendie	- 26 418 \$	Fond de contingence	- 5 000 \$
Entente C. Polaris	+ 20 000 \$	Élections	+ 2 000 \$
Droits de mutation	+ 43 600 \$	Services juridiques	- 25 000 \$
		Services incendies	- 20 000 \$
		Travaux publics	- 2 000 \$
		Loisirs & Culture	- 11 000 \$
		Environnement	- 5 900 \$
		Embellissement	- 16 000 \$
		Traverse lumineuse	-15 000 \$
		Puits – Loisirs	-16 000 \$
		Abri parc maritime	-10 000 \$
		Achat Tracteur	+ 65 735 \$

RAPPORT DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$

(Outre les fournisseurs de services publics tels Hydro Québec, Ministère de la Sécurité Publique - SQ, et la MRC pour le PGMR)

FOURNISSEUR	DÉTAILS	MONTANT
D. Thivierge Maraîcher inc.	Déneigement - Trottoirs et autres	29 589 \$
Excavations Lafontaine inc	Incluant portion du MAMOT & MTMDET	3 576 579.17 \$
SNC Lavalin	Incluant portion du MAMOT & MTMDET	229 421 \$
Groupe Ultima	Assurances	29 576 \$
Sani-Orléans	Vidange des fosses septiques	50 051 \$

RÉALISATIONS 2017	ORIENTATIONS 2018
Le réseau d'égout est à toutes fins pratiques terminé	Plantation d'arbres dans la phase 2017
Acquisition d'un tracteur John Deere pour le service des travaux publics	Apporter correctifs aux déficiences du projet d'assainissement des eaux usées
La troisième année de politique familiale a été complétée avec succès, car la grande majorité des objectifs ont été atteints.	Avancer le projet d'aménagement futur de l'ancien presbytère
	Saint-Laurent Village Maritime (projet touristique)
	Aménagement du quai
	Afficheur de vitesse
	Vente de l'ancien bureau municipal (6926 Royal)

DETTE À LONG TERME:

Municipale (édifice muni – véh. de service – terrain des loisirs – presbytère) 983 900 \$
Municipale et min. Affaires municipales (MAMOT) (PIQM-AEU) 7 724 000 \$

SALAIRE DES ÉLUS

	2016	2017
Maire	11 363 \$	11 431 \$
Conseillers	4 545 \$	4 590 \$

Le maire (la mairesse) et les conseillers ont droit à une allocation de dépenses égale à la moitié de leur rémunération.

**RÉSOLUTION
NO : 1084-17**

7. RÉPARTITION DES DOSSIERS MUNICIPAUX

Il est proposé par Gilles Godbout, appuyé par Joëlle Derulle et résolu à l'unanimité des conseillers présents de répartir les dossiers municipaux de la façon suivante;

Agriculture	Bruno Gosselin , Gilles Godbout
Bibliothèque	Debbie Deslauriers
Comité consultatif d'urbanisme	Julien Milot, Benoît Pouliot
Comité des loisirs & fêtes	Joëlle Derulle
Comité environnement / embellissement	Nicolas Girard
Communauté métropolitaine de Québec, MRC	Debbie Deslauriers
Culture, patrimoine & tourisme (Parc maritime) (Saint-Laurent Village Maritime)	Gilles Godbout, Nicolas Girard
Infrastructures	Julien Milot, Bruno Gosselin
Journaux communautaires et communications	Nicolas Girard
MADA / Famille / Comité de bienvenue	Joëlle Derulle
Marina	Debbie Deslauriers, Julien Milot, Gilles Godbout
Service incendie / Sécurité civile / Sûreté du Québec	Benoit Pouliot
Transport (PluMobile)	Benoit Pouliot

**RÉSOLUTION
NO : 1085-17**

8. NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est **proposé** par Bruno Gosselin **appuyé** par Nicolas Girard, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents de nommer Monsieur Julien Milot pour agir à titre de maire suppléant et de l'autoriser à signer les chèques en l'absence de la mairesse Debbie Deslauriers.

**RÉSOLUTION
NO : 1086-17**

9. MODIFICATION DE SIGNATAIRES

ATTENDU l'élection de Madame Debbie Deslauriers à titre de mairesse;

ATTENDU la nomination de Monsieur Julien Milot, ce jour même, par la résolution 1085-17 à titre de maire suppléant;

Il est **proposé** par Gilles Godbout, **appuyé** par Benoit Pouliot, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Madame Debbie Deslauriers en remplacement de M. Yves Coulombe à signer les chèques ainsi tous les documents relatifs à la Municipalité et d'autoriser M. Julien Milot en remplacement de M. Sylvain Delisle à signer les chèques en l'absence de la mairesse.

**RÉSOLUTION
NO : 1087-17**

**10. DATE DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE POUR L'ADOPTION
DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018 ET DU PLAN TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS (PTI)**

Il est **proposé** par Joëlle Derulle, **appuyé** par Julien Milot, et **résolu** à

l'unanimité des conseillers présents qu'une réunion extraordinaire se tiendra le 11 décembre prochain concernant l'adoption des prévisions budgétaire 2018 et le Plan triennal d'immobilisations (PTI).

**RÉSOLUTION
NO : 1088-17**

11. OCTROI DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT - TROTTOIRS ET STATIONNEMENT BUREAU MUNICIPAL

Il est **proposé** par Gilles Godbout, **appuyé** par Bruno Pouliot, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat de déneigement des trottoirs à Denis Thivierge maraicher pour un montant de 17 400 \$ plus les taxes.

**RÉSOLUTION
NO : 1089-17**

12. ADOPTION DU 1^{ER} PROJET - MODIFICATION DU RÈGLEMENT 305 - RÉVISION DES USAGES DE SERVICES ASSOCIÉS À LA CLASSE COMMERCE ET SERVICES I (C-I)

Il est **proposé** par Julien Milot, **appuyé** par Joëlle Derulle, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents.

PROJET DE RÈGLEMENT

Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 305 afin de réviser les usages de services associés à la classe Commerce et Services I (C-I).

Article 1 : Objet du règlement

Le présent règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 305 de manière à ajouter une définition, à abroger certains usages de services associables à l'habitation ainsi qu'à créer un nouvel usage de service associable à l'habitation. De plus, ce règlement a pour objet de modifier les conditions d'exercice associées à la classe C-I.

Article 2 : Ajout d'une définition à l'article 1.5 « TERMINOLOGIE »

À la suite de "Service d'égout", il est ajouté le contenu suivant :

«Services de soins corporels» : activité consistant à effectuer des soins ou à fournir des services non médicaux à la personne tels que salon de coiffure et barbier, salon de beauté, salon de bronzage ou de massage, etc.»

Article 3 : Modifications au CHAPITRE II – CLASSIFICATION DES USAGES

L'article 2.2.2.1 est modifié selon les modalités suivantes :

Première modalité

Le septième paragraphe est modifié par le contenu suivant :

«7° services soins corporels;»

Deuxième modalité

Le contenu du onzième paragraphe est abrogé.

Troisième modalité

La numérotation de l'ensemble des paragraphes est remplacée par la suivante :

«1° bureaux de professionnels notamment ceux du Code des professions;
2° ateliers d'artistes avec ou sans comptoir de vente et/ou espace d'enseignement;
3° atelier de fabrication artisanale avec ou sans comptoir de vente et/ou espace d'enseignement;
4° atelier de réparation d'appareils électriques, électroniques, de bicyclettes ou

d'instruments de musique;
5° atelier de couture;
6° service de préparation de produits agro-alimentaires;
7° service de soins corporels;
8° galerie d'art avec ou sans vente des objets exposés;
9° boutique d'antiquités avec ou sans vente des objets exposés;
10° comptoir de vente par catalogue;
11° garderies;
12° services de plombiers;
13° services d'électriciens;
14° services d'entrepreneurs généraux;
15° ébénisterie »

Article 4 : Modification des conditions d'exercices

Au paragraphe I) de l'article 2.2.2.1.A ce terminant par «... immeuble résidentiel», le contenu suivant est ajouté :

«En ce qui concerne les services de soins corporels, il est possible d'effectuer plus d'un soin et de fournir plus d'un service non médical par immeuble résidentiel.»

Article 5 : Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

RÉSOLUTION NO : 1090-17

13. MANDAT À PICARD & PICARD

Il est **proposé** par Gilles Godbout, **appuyé** par Nicolas Girard, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents, de donner le mandat à Picard & Picard pour effectuer la vérification, l'analyse et la mise en place de 7 certificats de piquetage au montant de 4 500 \$ plus les taxes.

RÉSOLUTION NO : 1091-17

14. COMPTES À PAYER

Il est **proposé** par Joëlle Derulle, **appuyé** par Gilles Godbout, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents que le conseil entérine les salaires versés (28 170.43 \$) et autorise le paiement des comptes à payer (86 317.19 \$) totalisant 114 48.62 \$ pour le mois d'octobre 2017 et que la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

Certificat du secrétaire

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans possède en ce jour les crédits suffisants permettant de payer les effets décrits à la résolution numéro **1091-17**.

Michelle Moisan
Directrice générale /secrétaire-trésorière

15. **CORRESPONDANCE**

16. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire et les conseillers répondent aux questions de l'assistance.

**RÉSOLUTION
NO : 1092-17**

17. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est **proposé** par Julien Milot et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21 h 05.

MICHELLE MOISAN
DIRECTRICE GÉNÉRALE /
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

DEBBIE DESLAURIERS
MAIRESSE

« Je, Debbie Deslauriers, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».